

# Note sur les migrations des poissons de Lac Léman

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **13 (1874-1875)**

Heft 72

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## § VIII. Note sur les migrations des poissons du lac Léman,

par M. H. Chatelanat, V. D. M., à Lausanne.

J'essaierai de décrire rapidement les migrations des principales espèces de poissons du lac Léman, autant du moins qu'elles sont connues des pêcheurs; j'indiquerai leur habitat suivant les diverses saisons autant que possible pour chaque espèce.

1<sup>o</sup> La *Lote* habite toute l'année dans les profondeurs moyennes entre 10 et 50 mètres. Elle suit volontiers dans ses chasses les migrations des autres espèces qui vont frayer; c'est ainsi qu'en février on la pêche dans les très grands fonds du lac, à 200 et 300 mètres, alors qu'elle va y chercher le frai de le féra.

La lote fraie en février en beine, dans les localités rocailleuses et pierreuses.

2<sup>o</sup> La *Perche*, lorsqu'elle est vieille, habite en été les profondeurs moyennes du lac; les grosses perches se pêchent entre 20 et 30 mètres: les jeunes perches (demi-perches et perchettes) passent au contraire l'été en beine aussi bien dans les localités pierreuses que dans celles qui sont couvertes d'herbes.

Au mois d'octobre ou de novembre elles descendent toutes dans les profondeurs de 30 à 60 mètres où elles passent l'hiver jusqu'au mois d'avril. A cette époque elles remontent en beine et y frayent au milieu des pierres et des herbes aquatiques.

3<sup>o</sup> La *Truite* vit en été au bord du mont, entre 20 et 50 mètres; c'est du moins dans ces régions qu'elle passe la journée, car pendant la nuit elle entre en beine pour y chasser.

Au mois d'octobre et de novembre elles s'approchent des embouchures des rivières et attendent là un jour de crue, qui grossissant et troublant les eaux, leur permettra d'y entrer sans trop de danger et d'y déposer leur frai. Cette opération terminée, elles rentrent au lac et y passent l'hiver à des profondeurs variables suivant la température et la pression barométrique. Les pêcheurs, en effet, ont reconnu qu'elles se trouvent à une profondeur d'autant plus grande (jusqu'à 30 mètres) que l'eau est plus chaude et que le baromètre est plus bas ; lorsque l'eau est très froide et que le baromètre est haut, l'on pêche la truite au fil courant de 3 à 25 mètres de profondeur.

4<sup>o</sup> L'*Ombles chevalier* vit pendant toute l'année dans les profondeurs de 50 à 60 mètres ; il vient frayer au bord du mont en janvier et février.

5<sup>o</sup> La *Féra* fraie en février dans les plus grands fonds du lac entre 200 et 300 mètres. Sitôt après le frai elle s'élève dans les eaux de 20 à 30 mètres de fond et se rapproche du bord. On la pêche cependant encore en plein lac (la monte des Savoyards).

Au mois d'août, de septembre ou d'octobre la *Féra* redescend un peu plus bas, entre 50 et 70 mètres, où elle passe l'hiver jusqu'au moment de la fraie.

6<sup>o</sup> Les *Cyprins* (la carpe, la tanche, le vengeron, l'ablette, etc.), ont tous à peu près les mêmes mœurs ; ils vivent en été en beine, descendent en hiver à une profondeur de 30 à 60 mètres, et remontent au printemps pour frayer en beine.

7<sup>o</sup> Le *Brochet* suit pas à pas dans leurs migrations les cyprins dont il fait sa nourriture avec une voracité que chacun connaît.

Il fraie dans les roseaux au mois de mars, vit en été dans les eaux superficielles, et descend en hiver dans les profondeurs de 30 à 60 mètres.

H. C.

---

### § IX. Nouvelle méthode de sondages thermométriques.

La température des couches profondes des eaux dormantes est fort intéressante à étudier, et sa détermination peut être très importante pour des recherches telles que celles qui font l'objet de nos travaux. Malheureusement les sondages thermométriques sont loin d'être simples et faciles. Sans entrer ici dans la critique des différentes méthodes de la thermométrie dans les profondeurs de la mer et des lacs, je résumerai comme suit les difficultés contre lesquelles le naturaliste a à lutter dans cette étude. Il ne peut employer des thermomètres à minimum, car si l'instrument est sensible, l'index se déplace au moindre choc — il doit préférer des thermomètres à très gros réservoirs dont la capacité soit telle que l'action de la chaleur externe soit nulle pendant la remontée de l'instrument : mais alors l'appareil est excessivement peu sensible et demande un temps énorme pour son équilibration ; — il doit protéger la boule du thermomètre contre la pression qui menacerait de l'aplatir et de fausser totalement le résultat ; pour cela il doit employer des thermomètres enfermés dans plusieurs enveloppes hermétiquement soudées : mais alors l'appareil s'équilibre encore plus lentement. En définitive, un bon sondage thermométrique est une opération compliquée qui demande plusieurs heures de travail,